

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 22 septembre 2006
(convocation du 11 septembre 2006)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Deux Septembre Deux Mil Six à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. ANZIANI Alain, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mme COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. TAVART Jean-Michel.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy
M. SEUROT Bernard à M. REBIERE André
M. BREILLAT Jacques à M. BELLOC Alain
M. CANIVENC René à M. NEUVILLE Michel

M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max
M. DOUGADOS Daniel à M. BRANA Pierre
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. REDON Michel à M. JAULT Daniel
M. RESPAUD Jacques à Mme. DELAUNAY Michèle

LA SEANCE EST OUVERTE

Aménagement liaison cyclable Pessac-Cestas-Mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme-Pour avis en application des articles L123-16 et R123-23 du code de l'urbanisme-

Monsieur LAMAISON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le projet de liaison cyclable entre le domaine universitaire (quartier de Saige) et l'avenue Salvador Allende de Cestas à l'ouest est inscrit dans le Schéma Directeur des itinéraires Cyclables de la Communauté Urbaine de Bordeaux. Le projet s'étend en bordure nord de la rocade et le long de la voie ferrée Bordeaux-Irun. Il répond aux objectifs suivants :

- améliorer la qualité (accessibilité et sécurité) des déplacements courts dans le quartier et entre les quartiers en encourageant l'usage du vélo,
- permettre de rejoindre une piste cyclable sur la commune de Cestas offrant ainsi un maillage intéressant avec les aménagements cyclables déjà réalisés.

On distingue sur son tracé deux secteurs bien distincts :

- la partie longeant le côté nord de la rocade, du Domaine Universitaire au passage sous rocade à la Châtaigneraie,
- la partie longeant la voie ferrée, rue de la métropole à la rue du Transformateur.

Le projet, qui croise l'avenue de Saige et l'avenue de Canéjan, nécessite des ouvrages de franchissement adaptés. Deux passages sécurisés existent déjà : le passage inférieur sous la rocade dans le secteur de la Châtaigneraie et celui situé sous le passage supérieur avenue du Haut-Lévêque.

Les autres aménagements concernent la création d'une piste cyclable bidirectionnelle, la pose de signalétique, des aménagements anti-pénétration et un éclairage public au niveau du passage inférieur existant sous l'avenue du Haut- Lévêque.

Ces aménagements nécessitent une déclaration d'Utilité Publique avec mise en compatibilité du POS, document d'urbanisme en vigueur lors de l'enquête publique.

Celle-ci s'est déroulée du 10 avril 2006 au 12 mai 2006, à l'issue de laquelle le commissaire enquêteur a émis un avis favorable à la Déclaration d'Utilité Publique des travaux et à la mise en compatibilité du POS, en émettant toutefois des suggestions sur le démarrage de la liaison cyclable à hauteur du domaine universitaire, tout en évitant le domaine boisé de Saige.

A ce titre la Communauté Urbaine de Bordeaux propose un nouveau tracé de la piste cyclable qui longerait la rocade à partir de la clinique de Saige, en évitant la zone boisée tout en se raccordant au domaine universitaire (plan ci-joint). Il est précisé que l'emplacement réservé de la piste se situant sur le domaine public n'est pas nécessaire. Par ailleurs le Plan Local d'Urbanisme, approuvé par le Conseil de Communauté du 21 juillet 2006, a intégré l'ensemble de l'itinéraire.

Par courrier en date du 21 juillet 2006, la mairie de Pessac nous a fait savoir qu'elle approuvait l'avis favorable exprimé dans le rapport d'enquête.

Nous vous demandons, en conséquence, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir émettre un avis favorable sur les documents suivants présentés par monsieur le Préfet sous réserve de l'adaptation ci-dessus conformément aux dispositions des articles L 123-16 et R 123-23 du code de l'urbanisme, à savoir :

- le procès-verbal de la réunion d'examen conjoint,
- le rapport du commissaire-enquêteur,
- le dossier de mise en compatibilité du POS.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 septembre 2006,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN
PRÉFECTURE LE
3 OCTOBRE 2006

M. SERGE LAMAISON

